

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 29 avril 2011
(convocation du 18 avril 2011)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Neuf Avril Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à Mme. LACUEY Conchita	M. DUBOS Gérard à M. BENOIT Jean-Jacques
M. CAZABONNE Alain à M. CAZABONNE Didier	M. DUCASSOU Dominique à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre jusqu'à 10h15
Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard à partir de 12h	M. EGRON Jean-François à M. LAGOFUN Gérard
M. GELLE Thierry à Mme. BONNEFOY Christine	Mlle. EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime
M. LABISTE Bernard à M. FREYGEFOND Ludovic	M. GALAN Jean-Claude à Mme. MELLIER Claude
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT Chantal jusqu'à 11h10	M. JUNCA Bernard à M. QUANCARD Denis à partir de 12h15
M. PUJOL Patrick à M. GUICHEBAROU Jean-Claude	M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
M. SAINTE-MARIE Michel à M. FELTESSE Vincent à partir de 10h30	M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. BAUDRY Claude à M. ANZIANI Alain	M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel à partir de 12h
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles	M. REIFFERS Josy à Mme PIAZZA Arielle à partir de 11h45
Mlle. COUTANCEAU Emilie à Mme. BOST Christine	M. SENE Malick à M. COUTURIER Jean-Louis
M. DANJON Frédéric à M. ROSSIGNOL Clément	M. SIBE Maxime à M. SOLARI Joël
Mme DELATTRE Nathalie à Mme COLLET Brigitte à partir de 11h35	

LA SEANCE EST OUVERTE

Sensibilisation à l'écomobilité - Subvention à l'association "Le Réseau Mille-Pattes"
 Convention - Décision - Autorisation

Monsieur ROSSIGNOL présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre des actions menées par la Communauté urbaine de Bordeaux à travers la Charte pour l'Environnement vers le Développement Durable, le Plan Climat et l'Agenda 21, notre établissement souhaite soutenir des actions locales qui visent à développer des programmes pédagogiques, de sensibilisation au développement durable. De plus, la Communauté urbaine de Bordeaux a vocation à favoriser toutes actions permettant de poser, sur son territoire, les bases de l'essor d'une mobilité durable.

Considérant que l'éducation et la sensibilisation des citoyens sont des composantes essentielles pour porter tout projet de développement durable, il est indispensable de s'appuyer sur des relais locaux à travers, notamment, le monde associatif.

La fédération du Réseau Mille-Pattes est une association Loi 1901, créée le 6 octobre 2008, dont l'action principale est d'accompagner et de soutenir les dispositifs de pédibus et/ou vélobus, transport scolaire pédestre et/ou cyclable, mis en place sur le territoire de la Gironde.

Ce réseau oeuvre en faveur de l'éco citoyenneté en implantant dans les écoles des modes de ramassage scolaire alternatifs à la voiture. Il met à leur disposition les moyens et méthodes nécessaires à une mise en place opportune, cohérente et sécurisée du projet. Basé sur le volontariat et l'entraide des quartiers, ce dispositif facilite la mixité générationnelle et sociale, et permet d'impliquer les parents d'élèves tout en sensibilisant les enfants au changement de comportement. Il accompagne les parents motivés en apportant les outils nécessaires à la création de leur projet et pour garantir la pérennité.

Le Réseau Mille-Pattes se tient, par ailleurs, à la disposition de toutes les communes de la Communauté urbaine pour développer avec elles des actions d'écomobilité scolaire au sein des écoles de leurs territoires.

En 2010, l'association avait bénéficié d'une aide de la Communauté urbaine à hauteur de 25 000 €, qui lui a permis de développer ses activités sur le territoire communautaire (11 communes impactées aujourd'hui) et de développer de nouveaux outils de communication, notamment un guide et un film sur l'écomobilité.

Pour poursuivre à l'avenir ses actions et faire bénéficier les parents d'une animation performante, l'Association a aujourd'hui besoin de moyens supplémentaires. En effet, la principale source de financement du poste de sa salariée-animatrice se tarit fortement en 2011 (achèvement d'un financement européen).

Adopté le 11 février 2011, le Plan Climat de la Communauté urbaine de Bordeaux prévoit notamment de soutenir financièrement les initiatives de déplacements doux pour les déplacements domicile-école et de mener des actions de sensibilisation à la marche à pied.

Afin d'encourager l'action et les perspectives du Réseau Mille-Pattes, la Communauté urbaine de Bordeaux est sollicitée à hauteur de 30 000 €.

Il est proposé à titre exceptionnel de ne pas inclure la clause du prorata dans le projet de convention joint, compte tenu de la jeunesse de la structure Mille-Pattes et suite à sa sollicitation. Ainsi, si les dépenses définitives 2011 s'avéraient inférieures aux dépenses prévisionnelles, la CUB ne proratiserait pas sa subvention, mais verserait la totalité de la subvention votée par le Conseil de Communauté.

Le budget annuel prévisionnel est le suivant:

Dépenses	€ TTC	Recettes	€ TTC
<u>Achats</u> Fournitures d'entretien et de petit équipement. Autres fournitures	2 000 3 000	Communauté Urbaine de Bordeaux	30 000
<u>Services extérieurs</u> Assurances Documentation Divers	3 000 500 1 000	Conseil général de la Gironde	14 200
<u>Autres services extérieurs</u> Rémunérations interm. et honoraires Publicité, publications Déplacements, missions et réceptions Frais postaux et de télécommunication Services bancaires Divers	3 500 15 000 4 000 1 500 500 1 000	Etat Crédit Mutuel Sud Ouest	5 000 5 000
<u>Charges de personnel</u> Rémunérations du personnel Charges sociales	14 400 13 500	CNASEA (emplois aidés)	7 200
		Cotisations	1 500
Total	62 900	Total	62 900

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Plan de Déplacements Urbains adopté le 26 mai 2000, mis en conformité avec la loi « Solidarité et Renouvellement Urbain » le 28 mai 2004 (« axe n°7 : communiquer, informer, sensibiliser pour de nouveaux comportements »)

VU la du Plan Climat, adopté le 11 février 2011 (« Mobilité des Personnes », Fiche-Action n°6 relative au développement de la marche à pied et des initiatives collectives)

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE les actions menées par l'association « Le Réseau Mille-Pattes » pour la mise en œuvre d'actions de sensibilisation à l'éco-mobilité contribuent aux objectifs définis par la Communauté urbaine de Bordeaux en matière de mobilité durable.

DECIDE

Article 1 : une subvention de fonctionnement d'un montant de 30 000 € TTC est attribuée à l'association « Le Réseau Mille-Pattes » pour le fonctionnement de ses activités durant l'année 2011.

Article 2 : Monsieur le Président est autorisé à signer la convention ci-annexée avec Le Réseau Mille- Pattes.

Article 3 : la dépense correspondante sera imputée sur le budget principal de l'exercice en cours, Chapitre 67– Fonction 8222 - Compte 6745 - CRB KC00

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 29 avril 2011,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
13 MAI 2011

PUBLIÉ LE : 13 MAI 2011

M. CLÉMENT ROSSIGNOL